

Vincent Towner

Associé

Vincent Towner est membre de notre groupe Droit des affaires. Dans le cadre de sa pratique, il collabore régulièrement à des dossiers impliquant des réorganisations corporatives et des transactions commerciales.

Il réalise également des mandats relatifs à la rédaction de contrats tels que des baux commerciaux, des conventions de services et des conventions d'approvisionnement.

M^e Towner a étudié en droit civil à l'Université d'Ottawa. Pendant ses études, il a œuvré à titre d'adjoint législatif auprès de la sénatrice Céline Hervieux-Payette. Il préparait notamment des discours et allocutions au Sénat et effectuait des travaux de recherche dans le cadre de l'élaboration de projets de loi.

M^e Towner détient également un baccalauréat en gestion publique de l'Université du Québec à Montréal et un certificat en psychologie de l'Université de Montréal.

Il s'est joint à Lavery en 2014 après avoir exercé au sein d'un cabinet d'avocats national.

Distinctions

■ *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du louage commercial, depuis 2025



Formation

- LL.L. (*cum laude*), Université d'Ottawa, 2012
- B.A., Université du Québec à Montréal, 2009
- Certificat en psychologie, Université de Montréal, 2006

